



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2024

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil municipal :
le 06/11/2024

Publication :
le 15/11/2024

Délibération n° D-2024-339

Budget Principal et Budgets annexes - Exercice 2024 -
Décision modificative n°1

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Hugo PASQUET-MAULINARD, Madame Julia FALSE.

Secrétaire de séance : Sophie BOUTRIT

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Elmano MARTINS, Madame Yamina BOUDAHMANI, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Sébastien MATHIEU, ayant donné pouvoir à Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Elsa FORTAGE, ayant donné pouvoir à Madame Julia FALSE

Excusés :

Madame Yvonne VACKER.

Direction des Finances

**Budget Principal et Budgets annexes - Exercice 2024
- Décision modificative n°1**

Monsieur Gerard LEFEVRE, Conseiller municipal expose :

Mesdames et Messieurs,

Dans le cadre de l'exécution du budget primitif 2024, il est proposé à l'assemblée délibérante d'adopter la décision modificative n°1 en vue de procéder à des ajustements budgétaires concernant le budget principal et les budgets annexes Parc de Noron, Pompes funèbres et Stationnement.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- adopter, au titre de l'exercice 2024, la décision modificative n°1 pour le budget principal et les budgets annexes Parc de Noron, Pompes funèbres et Stationnement.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	2
Non participé :	0
Excusé :	1

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Sophie BOUTRIT

Jérôme BALOGE

Décision modificative 2024

Budget principal et budgets annexes



Conseil Municipal du 12 novembre 2024

ENJEUX DE LA DÉCISION MODIFICATIVE

Ajuster la programmation budgétaire en tenant compte :

- Des éléments exogènes venant modifier la dernière programmation prévisionnelle,
- Du déroulement opérationnel et du niveau de réalisation des actions,
- Des engagements juridiques pris ou qui pourront l'être d'ici la fin de l'année,
- Des prévisions de recettes actualisées par rapport au niveau de réalisation constaté.

Gérer l'endettement de la Ville concernant le budget principal

- Réévaluer l'emprunt d'équilibre théorique du budget en fonction des mouvements opérés en DM.

SYNTHESE DES MOUVEMENTS DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET PRINCIPAL

en K€	TOTAL VOTE 2024 (BP + BS)	PROPOSE DM n°1	TOTAL VOTE PREVISIONNEL (BP + BS + DM 1)
Recettes réelles de fonctionnement (RRF)	87 170,5	783,1	87 953,6
dont reprise de provisions	2,0	0,0	2,0
Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)	80 212,5	0,0	80 212,5
dont dotation aux provisions	20,0	0,9	20,9
Résultat de fonctionnement (hors résultat reporté et provisions)	6 976,0	784,0	7 760,0
Travaux en régie (immobilisation)	1 300,0	0,0	1 300,0
CAF Brute (hors résultat reporté)	8 276,0	784,0	9 060,0
Amortissement d'emprunt	5 993,7	0,0	5 993,7
Autofinancement net	2 282,3	784,0	3 066,3
Cession d'immobilisation	875,0	0,0	875,0
Résultat de fonctionnement reporté	0,0	-47,7	-47,7
Solde dotations / reprises provisions	-18,0	-0,9	-18,9
Financement disponible pour l'investissement	3 139,3	735,4	3 874,7
Dépenses réelles d'investissement (DRI)	38 496,9	224,7	38 721,7
dont dépenses d'équipement	36 609,2	223,1	36 832,3
Recettes réelles d'investissement (RRI)	21 153,4	858,6	22 012,0
dont recettes d'équipement	3 160,4	58,9	3 219,4
Résultat d'investissement (RRI-DRI)	-17 343,5	633,8	-16 709,7
Résultat d'investissement reporté (déficit)*	-15 679,8	49,1	-15 630,7
Travaux en régie (immobilisation)	1 300,0	0,0	1 300,0
Financement disponible pour l'investissement	3 139,3	735,4	3 874,7
Volume d'emprunt théorique	31 184,0	-1 418,3	29 765,7

Une section de fonctionnement dégageant un résultat supplémentaire de 784,0 K€

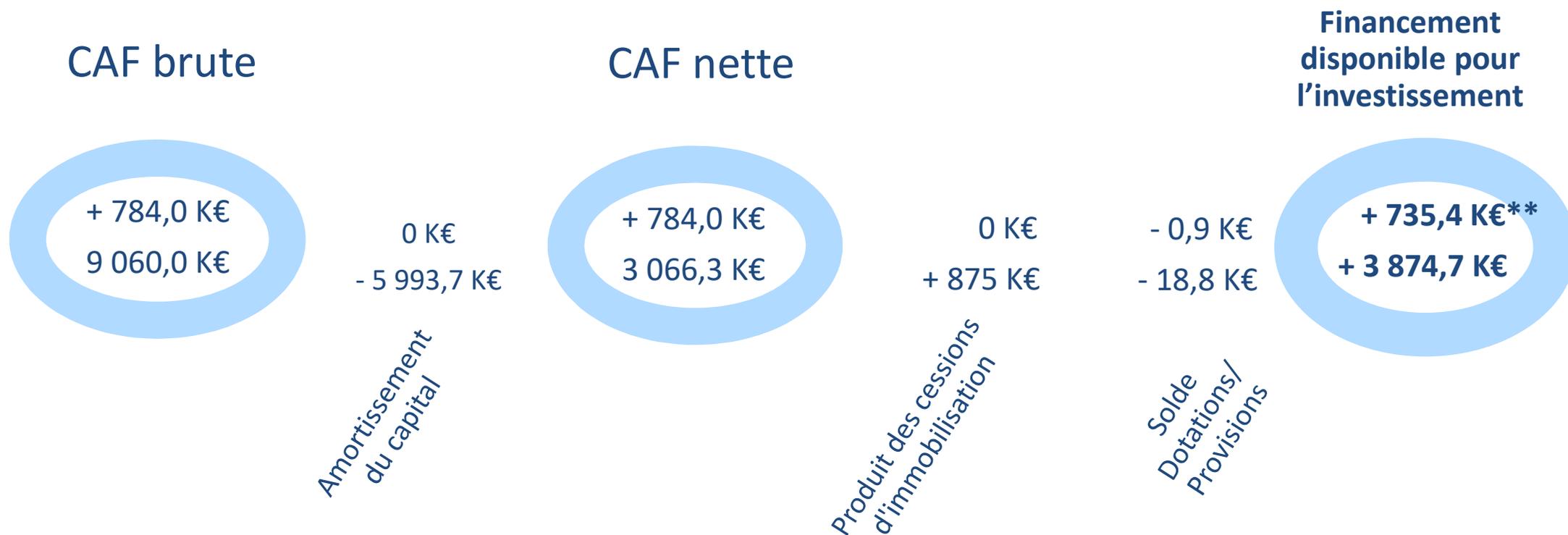
Une section de d'investissement dégageant un résultat supplémentaire de 663,8 K€

Ce qui permet de réduire l'emprunt théorique d'équilibre de 1 418 K€

SYNTHESE DES MOUVEMENTS DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET PRINCIPAL

Une augmentation du financement disponible pour l'investissement (+ 735,4 k€)*

avec une CAF en hausse de 784,0 k€



* La 1^{ère} ligne correspond à l'évolution de la CAF avec les inscriptions de la DM n°1. La 2^{ème} ligne correspond aux évolutions budgétaires votées (BP + BS + DM)

** Ce montant inclut le résultat de fonctionnement reporté de - 47,7 K€ inscrit à la présente DM (intégration résultat déficitaire de la SCI MINEDA IMMOBILIER – cf. délibération du 12/09/2024)

SYNTHESE DES MOUVEMENTS DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET PRINCIPAL

Un volume de recettes de fonctionnement porté à 87 953,6 K€ : une augmentation des recettes de + 783,1 K€

Un volume de dépenses de fonctionnement restant à 80 212,5 K€ : pas d'augmentation des dépenses

En K€	TOTAL VOTE 2024 (BP + BS)	PROPOSE DM n°1	TOTAL VOTE PREVISIONNEL (BP + BS + DM 1)
Recettes réelles de fonctionnement (RRF)	87 170,5	783,1	87 953,6
<i>dont solde des mouvements inscrits en DM</i>	<i>0,0</i>	<i>783,1</i>	<i>783,1</i>
<i>dont reprises de provisions</i>	<i>2,0</i>	<i>0,0</i>	<i>2,0</i>
Dépenses Réelles de fonctionnement (DRF)	80 212,5	0,0	80 212,5
<i>dont solde des mouvements inscrits en DM</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>
<i>dont dotations aux provisions</i>	<i>20,0</i>	<i>0,9</i>	<i>20,9</i>
Résultat de fonctionnement (RRF-DRF) - hors provisions	6 976,0	784,0	7 760,0

BUDGET PRINCIPAL - FONCTIONNEMENT

AUGMENTATION DES RECETTES (+ 783,1 K€ au global => soit un total voté de 87 953,6 K€)

En K€

	TOTAL VOTE 2024 (BP + BS)	PROPOSE DM n°1	TOTAL VOTE PREVISIONNEL (BP + BS + DM 1)
Recettes réelles de fonctionnement (RRF)	87 170,5	783,1	87 953,6
013 - Atténuations de charges	60,0	0,0	60,0
70 - Produits des services et des domaines	6 292,4	382,4	6 674,9
73 - Impôts et taxes	65 891,9	-133,5	65 758,3
74 - Dotations et autres participations	13 952,7	429,5	14 382,3
75 - Produits de gestion courante	964,9	101,7	1 066,6
76 - Produits financiers	3,0	0,0	3,0
77 - Produits exceptionnels	3,6	3,0	6,6
78 - Reprise sur provisions	2,0	0,0	2,0

Une augmentation du produit des redevances notamment pour la restauration scolaire (+ 50 K€). La bonne fréquentation entraîne un rythme des recettes plus soutenu qu'initialement envisagé.

Un ajustement du remboursement des contributions des budgets annexes au budget principal (+ 205,2 K€).

La récupération effective de recettes déjà titrées (+ 127,2 K€) permet des ajustements sur les remboursements de frais de divers organismes (CAN, CCAS, etc.).

Les prévisions sur les bases physiques de taxes foncières permettent un ajustement de + 59 K€ sur les contributions.

Une diminution de la réfaction sur l'attribution de compensation est prévue au regard de l'ajustement des frais de fonctionnement des services mutualisés avec la CAN (- 100 K€).

Le produit de la taxe communale additionnelle aux droits de mutation est revu à la baisse (- 100 K€) en lien avec le ralentissement du marché de l'immobilier.

Le produit de la taxe sur l'électricité est ajusté à la baisse en fonction du rythme de perception de cette recette (- 5,8 K€).

BUDGET PRINCIPAL - FONCTIONNEMENT

AUGMENTATION DES RECETTES (+ 783,1 K€ au global => soit un total voté de 87 953,6 K€)

En K€

	TOTAL VOTE 2024 (BP + BS)	PROPOSE DM n°1	TOTAL VOTE PREVISIONNEL (BP + BS + DM 1)
Recettes réelles de fonctionnement (RRF)	87 170,5	783,1	87 953,6
013 - Atténuations de charges	60,0	0,0	60,0
70 - Produits des services et des domaines	6 292,4	382,4	6 674,9
73 - Impôts et taxes	65 891,9	-133,5	65 758,3
74 - Dotations et autres participations	13 952,7	429,5	14 382,3
75 - Produits de gestion courante	964,9	101,7	1 066,6
76 - Produits financiers	3,0	0,0	3,0
77 - Produits exceptionnels	3,6	3,0	6,6
78 - Reprise sur provisions	2,0	0,0	2,0

Un ajustement concernant la participation de l'éco-organisme Citéo dans le cadre de la convention relative au Plan de lutte contre les déchets abandonnés diffus avec un rattrapage sur l'année 2023 et l'acompte 2024 (+ 330,6 K€).

Des subventions et participations sont revues à la hausse en fonction des montants déjà perçus tels que la dotation pour les projets coportés avec l'Education Nationale dans les écoles niortaises (+ 8,8 K€), la subvention versée par France AgriMer (programme « Lait et Fruits à l'école »), la participation de l'Etat dans le cadre du service minimum d'accueil (+ 8,6 K€), la participation du Département au titre de l'utilisation des équipements sportifs de la saison 2022/2023 (24,8 K€), la participation de la CAF dans le cadre de la convention territoriale globale (+ 40,1 K€).

Le montant du FCTVA est revu à la baisse (- 19,8 K€) au regard de la notification reçue.

Un ajustement à la hausse des produits des immeubles (+ 27,1 K€).

Le réajustement des inscriptions budgétaires pour des pénalités réglées par des entreprises sur des marchés déjà titrées (23,7 K€).

Un ajustement de la programmation de produits déjà perçus concernant l'occupation du domaine public des concessionnaires de réseaux (4,2 K€), la perception de certificats d'économie d'énergie (25,2 K€) et le versement d'indemnités d'assurance (32,7 K€).

BUDGET PRINCIPAL - FONCTIONNEMENT

DES DEPENSES CONTENUES (+ 0 K€ => soit un total voté de 80 212,5 K€)

En K€	TOTAL VOTE 2024 (BP + BS)	PROPOSE DM n°1	TOTAL VOTE PREVISIONNEL (BP + BS + DM 1)
Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)	80 212,5	0,0	80 212,5
011 - Charges à caractère général	18 076,7	144,7	18 221,4
012 - Dépenses de personnel	45 233,0	-250,0	44 983,0
014 - Atténuation de produits	364,0	-47,0	317,0
65 - Subventions et participations	14 803,3	181,4	14 984,8
66 - Charges d'intérêts	1 513,0	-30,0	1 483,0
67 - Charges exceptionnelles	202,5	0,0	202,5
68 - Provisions	20,0	0,9	20,9

La prévision de la consommation d'eau étant revue à la baisse, une réduction de dépenses correspondantes est proposée (- 84,3 K€).

D'autres dépenses sont ajustées à la hausse pour faire face à des besoins : l'alimentation en lien avec le nombre de repas servis dans les écoles (+ 23 K€), la fourniture d'entretien pour les écoles (+ 15 K€), les 1^{ers} évènements du festival Regards Noirs 2025 qui se dérouleront en novembre et décembre 2024 (12 K€) et l'étude sur la reprise du réseau de chaleur du Clou Bouchet (190 K€).

Un réajustement est opéré sur la dépense de personnel, du fait d'actions de maîtrise sur les crédits affectés au recours aux agents contractuels intérimaire du CDG 79. La diminution des besoins est liée aux accompagnements mis en œuvre permettant de réduire les situations d'absences dans les services et d'accompagner les mobilités contraintes pour motif médical vers des postes vacants, réduisant de fait le besoin de remplacement temporaire sur les services concernés (secteur scolaire principalement).

BUDGET PRINCIPAL - FONCTIONNEMENT

DES DEPENSES CONTENUES (+ 0 K€ => soit un total voté de 80 212,5 K€)

En K€

	TOTAL VOTE 2024 (BP + BS)	PROPOSE DM n°1	TOTAL VOTE PREVISIONNEL (BP + BS + DM 1)
Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)	80 212,5	0,0	80 212,5
011 - Charges à caractère général	18 076,7	144,7	18 221,4
012 - Dépenses de personnel	45 233,0	-250,0	44 983,0
014 - Atténuation de produits	364,0	-47,0	317,0
65 - Subventions et participations	14 803,3	181,4	14 984,8
66 - Charges d'intérêts	1 513,0	-30,0	1 483,0
67 - Charges exceptionnelles	202,5	0,0	202,5
68 - Provisions	20,0	0,9	20,9

Le reversement pour le Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC) est ajusté (- 59,9 K€) au regard de la notification préfectorale reçue ainsi que le reversement de la taxe d'habitation sur les logements vacants (+12,9 K€).

La subvention du budget annexe Stationnement est revue à la hausse (+ 160 K€).

Les contributions obligatoires aux établissements scolaires privés sous contrat sont revues à la hausse (+ 32,7 K€). Cette révision tient compte du nombre effectif constaté d'élèves sur l'année scolaire 2024-2025.

Les subventions aux organismes privés diminuent (- 12 K€) en lien avec la prise en charge directe de prestations par la Ville (et non sous forme de subventions) pour la manifestation Arts en Sèvre organisée par l'association La Rousse.

La prévision des charges d'intérêts est revue à la baisse compte tenu des besoins sur la fin de l'année 2024.

Abondement des dotations aux provisions pour créances douteuses en lien avec la liquidation judiciaire de la SASP Chamois Niortais.9

SYNTHESE DES MOUVEMENTS DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET PRINCIPAL

Un volume de recettes d'investissement porté à 22 012,0 K€ soit une augmentation de + 858,6 K€

Un volume de dépenses d'investissement évalué à 38 721,7 K€ soit une hausse de 224,7 K€

En K€	TOTAL VOTE 2024 (BP + BS)	PROPOSE DM n°1	TOTAL VOTE PREVISIONNEL (BP + BS + DM 1)
Recettes réelles d'investissement (RRI)	21 153,4	858,6	22 012,0
<i>Recettes d'équipements</i>	<i>3 160,4</i>	<i>58,9</i>	<i>3 219,4</i>
<i>Autres recettes</i>	<i>17 993,0</i>	<i>799,6</i>	<i>18 792,6</i>
Dépenses réelles d'investissement (DRI)	38 496,9	224,7	38 721,7
<i>Dépenses d'équipement</i>	<i>36 609,2</i>	<i>223,1</i>	<i>36 832,3</i>
<i>Autres dépenses</i>	<i>1 887,7</i>	<i>1,6</i>	<i>1 889,4</i>
Résultat d'investissement (RRI-DRI)	-17 343,5	633,8	-16 709,7

BUDGET PRINCIPAL - INVESTISSEMENT

AUGMENTATION DES DEPENSES (+ 224,7 K€ => soit un total voté de 38 721,7 K€)

Les ajustements sont essentiellement opérés sur les dépenses d'équipement (+ 223,1 K€) pour tenir compte de l'avancée des projets :

En K€	TOTAL VOTE 2024 (BP + BS)	PROPOSE DM n°1	TOTAL VOTE PREVISIONNEL (BP + BS + DM 1)
Dépenses d'investissement	38 496,9	224,7	38 721,7
Dépenses d'équipement	36 609,2	223,1	36 832,3
AP/CP	12 460,3	172,5	12 632,8
ADAP	820,0	0,0	820,0
Centre Technique Espaces Verts	63,0	-48,4	14,6
Eglise-Notre-Dame	280,0	0,0	280,0
Rénovation Hôtel de Ville	260,0	-100,0	160,0
Parc Naturel Urbain	1 200,0	-100,0	1 100,0
Port Boinot	3 306,9	222,7	3 529,6
Renouvellement Urbain, Pontreau Colline Saint André	3 280,4	-117,0	3 163,4
Secteur Hôtel de Ville	2 450,0	503,2	2 953,2
Véhicules et engins	800,0	-188,0	612,0

Ajustement des crédits à la baisse en fonction de l'avancée des études de définition du programme de travaux.

Ajustement des crédits à la baisse en fonction de l'avancée des études sur la phase 2 du projet.

Ajustement des CP correspondants compte tenu des intempéries qui ont retardé certains travaux.

Ajustement des CP en lien avec l'avancée des travaux de la Fabrique, de la Maison Patronale et des espaces publics.

Ajustement des CP en lien avec les décalages de certains travaux notamment sur le secteur Denfert Rochereau.

Ajustement des CP correspondants à l'avancée des travaux notamment rue de l'Abreuvoir et rue du Palais.

Ajustement des CP en lien avec le calendrier de livraison de certains véhicules qui se fera en 2025.

BUDGET PRINCIPAL - INVESTISSEMENT

AUGMENTATION DES DEPENSES (+ 224,7 K€ => soit un total voté de 38 721,7 K€)

Les ajustements sont essentiellement opérés sur les dépenses d'équipement (+ 223,1 K€) pour tenir compte de l'avancée des projets :

En K€	TOTAL VOTE 2024 (BP + BS)	PROPOSE DM n°1	TOTAL VOTE PREVISIONNEL (BP + BS + DM 1)
Dépenses d'investissement	38 496,9	224,7	38 721,7
Dépenses d'équipement	36 609,2	223,1	36 832,3
Autres dépenses d'équipement	24 148,9	50,6	24 199,5
<i>Bâtiments publics</i>	1 448,8	-65,4	1 383,4
<i>Culture et patrimoine culturel</i>	1 049,4	0,0	1 049,4
<i>Education et jeunesse</i>	1 440,8	0,0	1 440,8
<i>Espaces publics</i>	7 779,3	-60,4	7 718,9
<i>Les ressources</i>	3 745,3	15,8	3 761,1
<i>Sécurité publique et civile</i>	418,7	0,0	418,7
<i>Sport</i>	2 190,4	-150,0	2 040,4
<i>Urbanisme et habitat</i>	6 076,2	310,6	6 386,8
Autres dépenses	1 887,7	1,6	1 889,4
<i>Dotations</i>	259,0	0,0	259,0
<i>Dépôts et cautionnement reçus</i>	13,4	8,5	21,9
<i>Dette - autres organismes et particuliers</i>	6,3	0,0	6,3
<i>Titres de participation</i>	557,0	0,0	557,0
<i>Autres immobilisations financières</i>	1 052,0	-6,9	1 045,1

Transfert de crédits depuis le budget principal concernant une étude bâtiminaire dans le périmètre du Parc des Expositions (- 50,4 K€) : ils seront inscrits sur le BA Parc de Noron dans le cadre de la présente DM.

Les réductions de dépenses sur l'espace public concernent des ajustements de projets d'aménagement urbain (- 105 K€). Par ailleurs, il est abondé 44,6 K€ pour des opérations pour compte de tiers (abris bus).

Les réductions de dépenses sportives concernent le terrain synthétique des Gardoux et le city stade (Pontreau) dont les coûts sont moins élevés que prévus (- 100 K€ et - 50 K€)

En fonction du rythme de l'avancée des projets, il est prévu des abondements de crédits (+ 700 K€ pour le Pôle Gare, + 373,3 K€ concernant le portage foncier dû à l'EPFNA/secteur Sud avenue de Limoges, + 61 K€ pour des préemptions, 80 K€ pour les études sur les réseaux de chaleur urbain) ou des réductions de crédits au titre des versements de subventions (- 100 K€ concernant l'ouvrage d'art ferroviaire, - 76,5 K€ aux opérateurs du logement social) et au titre des acquisitions (- 675 K€).

BUDGET PRINCIPAL - INVESTISSEMENT

AUGMENTATION DES RECETTES (+ 858,6 K€ au global => soit un total voté de 22 012,0 K€)

Les ajustements sont essentiellement opérés sur les recettes d'équipement (- 58,9 K€) en lien avec l'avancée des projets concernés

En K€	TOTAL VOTE 2024 (BP + BS)	PROPOSE DM n°1	TOTAL VOTE PREVISIONNEL (BP + BS + DM 1)
Recettes d'investissement	21 153,4	858,6	22 012,0
Recettes d'équipement	3 160,4	58,9	3 219,4
AP/CP	2 193,7	-159,6	2 034,1
ADAP	0,0	0,0	0,0
Centre Technique Espaces Verts	0,0	0,0	0,0
Eglise-Notre-Dame	0,0	0,0	0,0
Rénovation Hôtel de Ville	55,0	0,0	55,0
Parc Naturel Urbain	298,0	-210,9	87,1
Port Boinot	406,0	0,0	406,0
Renouvellement Urbain, Pontreau Colline Saint André	925,8	66,0	991,7
Secteur Hôtel de Ville	498,9	-14,6	484,3
Véhicules et engins	10,0	0,0	10,0

Ajustement des crédits des CP en lien avec l'avancée des travaux avec un déport sur 2025 (- 105 K€ pour la CAN-PACT III, - 105 K€ pour le Département 79/Fonds de solidarité départementale aux communes, - 0,9 K€ pour l'Agence de l'Eau).

Ajustement des crédits des CP en lien avec l'avancée des travaux sur le secteur Denfert Rochereau : + 173,5 K€ pour la DSIL, + 40 K€ pour la CAF, - 142,6 K€ pour l'Agence de l'Eau, - 21,6 K€ pour l'ANRU.

Ajustement des crédits des CP en lien avec l'avancée des travaux : - 13,7 K€ pour la DSIL, - 0,9 K€ pour l'Agence de l'Eau.

BUDGET PRINCIPAL - INVESTISSEMENT

AUGMENTATION DES RECETTES (+ 858,6 K€ au global => soit un total voté de 22 012,0 K€)

En K€

	TOTAL VOTE 2024 (BP + BS)	PROPOSE DM n°1	TOTAL VOTE PREVISIONNEL (BP + BS + DM 1)
Recettes d'investissement	21 153,4	858,6	22 012,0
Recettes d'équipement	3 160,4	58,9	3 219,4
Autres recettes d'équipement	966,7	218,5	1 185,3
<i>Bâtiments publics</i>	0,0	0,0	0,0
<i>Culture et patrimoine culturel</i>	10,0	112,4	122,4
<i>Education et jeunesse</i>	3,9	22,7	26,6
<i>Espaces publics</i>	80,0	66,7	146,7
<i>Les ressources</i>	481,3	16,7	497,9
<i>Sécurité publique et civile</i>	57,7	0,0	57,7
<i>Sport</i>	33,9	0,0	33,9
<i>Urbanisme et habitat</i>	300,0	0,0	300,0
Autres recettes	17 993,0	799,6	18 792,6
<i>Dotations</i>	17 443,0	773,5	18 216,4
<i>Amendes de radars automatiques et amendes de police</i>	550,0	0,0	550,0
<i>Dépôts et cautionnement reçus</i>	0,0	21,8	21,8
<i>Autres immobilisations financières</i>	0,0	4,4	4,4

Les ajustements sont essentiellement opérés sur les recettes d'équipement (- 58,9 K€) en lien avec l'avancée des projets concernés

Ajustement des crédits pour les travaux sur la Chapelle rue Basse au regard des notifications reçues (62,4 K€ pour la DSIL, 27 K€ pour le Département 79,30 K€ pour la CAN-PACT III, - 7 K€ pour la Fondation du Patrimoine).

Inscription de la recette notifiée du Fonds de Chaleur pour le remplacement de la chaudière du château de Chantemerle.

Abondement des recettes des opérations pour compte de tiers (abris bus) pour 44,6 K€ et celle de l'Agence de l'Eau dans le cadre de la renaturation et végétalisation de la cours du CSC St Florent (22,1 K€).

Ajustement des crédits pour les travaux sur les économies d'énergie au regard des notifications reçues de la DSIL (+ 16,7 K€).

Ajustement des crédits au regard des notifications reçues pour le FCTVA (+ 811,8 K€) et la taxe d'aménagement (- 38,4 K€).

BUDGET PRINCIPAL - INVESTISSEMENT

Une baisse du volume d'emprunt théorique d'équilibre (- 1 418,3 K€ => soit un total voté de 29 765,7 K€)



La réduction du financement disponible entraîne de facto une diminution du volume d'emprunt **théorique** pour l'équilibre du budget.

* Ce montant inclut l'inscription de l'affectation du résultat d'investissement (en moindre dépense à hauteur de 49 K€) issu de la transmission patrimoniale de la SCI MINEDA IMMOBILIER (cf. délibération du 12/09/2024).

LES BUDGETS ANNEXES

Ajustement des dépenses/recettes

Les budgets annexes, soumis à la nomenclature M 4, doivent intégrer l'ensemble des coûts liés à leur exploitation et à ce titre, verser une contribution annuelle au budget principal.

Pour assurer une meilleure lisibilité, la Ville de Niort met en place par délibération un système de contribution pour l'ensemble de ces budgets annexes auprès du budget principal (voir délibération du 12/11/2024) ; ce qui va nécessiter de prévoir les crédits à la présente DM.

Stationnement

Dépenses d'exploitation :

Inscription d'un complément de 113,7 K€ relative à la taxe foncière 2024 et de la contribution au budget principal soit 101,6 K€. Ces dépenses sont compensées par un ajustement de la subvention du budget principal (+ 160 K€), la cession du parking du Mûrier (45 K€), et augmentation des produits (+ 20,2 K€).

Dépenses d'investissement :

Inscription d'un montant de 22 K€ pour la mise en place d'une caméra de lecture de plaques minéralogiques au Parking du Moulin du Milieu.

Pompes Funèbres

Dépenses d'exploitation :

Ajustement de la contribution au remboursement des charges au budget principal (+ 19,1 K€) et augmentation des produits pour l'équilibre du budget.

Parc de Noron

Dépenses de fonctionnement :

Ajustement des dotations aux provisions pour créances douteuses en lien avec la liquidation judiciaire de la SASP Chamois Niortais (+ 11 K€). L'équilibre de la section de fonctionnement se réalise par de moindres dépenses sur le chapitre 011.

Dépenses d'investissement :

Inscription d'une étude de faisabilité et de programmation pour la réhabilitation de la Halle de la Sèvre à hauteur de 50,4 K€ par un changement de chapitre. Il est à noter que les crédits étaient initialement inscrits sur le budget principal mais la dépense doit finalement être traitée sur le BA du Parc de Noron.